



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 2970

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations des veuves quant à la pension de réversion. Outre l'augmentation du taux de la pension de réversion à 60 %, elles souhaiteraient la suppression du plafond de ressources, le cumul intégral retraite personnelle/pension de réversion, et l'attribution du fonds national de solidarité à 55 ans pour les titulaires de la rente pension de réversion. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2970

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2933